

# Protocole sanitaire

## Ecole Publique de Saint Barthélémy

### Rentrée du 01 septembre 2020

Voici le protocole sanitaire de notre école. Il a été réalisé à partir du protocole nationale en l'adaptant à nos locaux et notre situation. Nous avons donc adapté les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires.

#### Les mesures d'hygiène

Les mesures habituelles d'hygiène doivent être renforcées afin de limiter la propagation du virus.

Il convient notamment de :

- porter un masque pour tout adulte présent au sein de l'école → matériel devant être fourni par l'Éducation Nationale pour les enseignants, par la Mairie pour le personnel municipal et par les familles pour les parents entrant dans l'école. **voir Annexe 1**
- appliquer les gestes barrières demandés par le Ministère de la Santé.



Le lavage des mains à l'eau et au savon devra être réalisé « à minima à l'arrivée dans l'école, avant de rentrer en classe, notamment après les récréations, avant et après chaque repas, **après être allé aux toilettes**, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile ». À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique pourra être envisagée.

Il faudra donc veiller à la disponibilité de :

- mouchoirs à usage unique → 2 boîte seront demandé à la rentrée. Puis si nous en manquons nous en redemanderons aux familles.
- poubelles munies de sacs, avec couvercle et avec une pédale → matériel fourni par la Mairie
- savon liquide dans les sanitaires → matériel fourni par la Mairie vérifier la disponibilité régulière et le remplissage des distributeurs
- gel hydroalcoolique pour les enseignants et adultes entrant dans l'école → matériel fourni par la Mairie
- serviettes en papier à usage unique → matériel fourni par la Mairie vérifier la disponibilité régulière et le remplissage des distributeurs
- lingettes désinfectantes virucides pour nettoyer certains objets quand cela est nécessaire → matériel fourni par la Mairie et en parte par l'Education nationale

## II Des modalités d'accueil particulières des familles et des élèves

L'accueil des familles est organisé en extérieur en faisant respecter la distance de protection (1m50 entre les personnes). **Aucun parent ne doit entrer dans l'école sauf les parents de PS le jour de la rentrée.** Une boîte aux lettres va être installée à l'extérieur pour récupérer les inscriptions pour la cantine et la garderie. Mais il est aussi possible de faire passer les papiers par les élèves.

Les enfants entreront dans l'école par deux entrées différentes :

### **Par la porte d'entrée :**

- Les **PS/MS** entrent et vont se laver les mains aux toilettes avant de rejoindre leur classe. Les enfants de maternelles n'ont pas à respecter de distanciation au sein de leur classe.

- les **CE1/CE2** entrent et attendent dans le hall d'entrée car leur maîtresse surveille la porte. Ensuite, ils montent se laver les mains avec leur maîtresse dans leur sas avant de rejoindre leur classe.

### **Par le portail vert :**

- Les **GS/CP** entrent et rejoignent leurs zones de récréation cf planning des récréations.
- Les **CM1/CM2** vont se laver les mains et rejoignent leur classe.

→ A **8h30**, le portail vert est fermé et Mme MARTIN récupère sa classe pour l'emmener se laver les mains, dans leur sas pour les **CP** et dans les toilettes maternelles pour les **GS**. Puis ils rejoignent leur classe.

Cette organisation permet limiter le brassage des groupes.

**C'est pourquoi, il est très important que vous soyez là à l'heure c'est-à-dire 8h20 pour que ces rentrées se fassent sans difficulté.**

Les porte-manteaux peuvent être à nouveau utilisés si besoin.

**Les portes d'accès à l'école devront rester ouvertes** pendant toute la période d'entrée des élèves pour qu'ils n'aient pas à toucher les poignées.

Pour cela, chaque enseignant aura à veiller sur l'ouverture de sa porte de classe.

### III La mise en rang et déplacements :

Lors de la mise en rang et des déplacements dans l'école, les élèves essayeront de garder une distance d'un mètre minimum entre eux.

Dans la mesure du possible, il faudra demander aux élèves de ne toucher ni les poignées de portes ni les rampes des escaliers.

### IV L'installation et l'organisation en classe

L'installation au sein de la classe : les élèves sont écartés d'un mètre quand cela est possible.

Un appel sera effectué tous les jours matin et après-midi pour recenser les adultes et les enfants présents.

Le mobilier des salles de classe a été disposé de façon à conserver le plus possible les distances de sécurité d'un mètre en latéral.

Chaque table est étiquetée, donc les élèves se rendent à leur table où ils retrouvent leur matériel . Au sein de chaque classe, le matériel peut-être échangé entre les élèves si besoin .

À leur arrivée, les enfants sont invités à aller **se laver les mains les uns après les autres** en maintenant le plus possible la distanciation .

Dans la mesure du possible, les portes des salles devront rester ouvertes pour éviter de toucher les poignées. À l'inverse, les portes des salles éventuellement inutilisées devront rester fermées.

Les déplacements en classe sont à nouveau possibles mais en gardant un minimum de distance avec les camarades.

L'enseignant veillera également à respecter le plus possible la distanciation avec les élèves. **Il devra aussi porter un masque correctement ajusté en classe et à l'extérieur.** Après s'être occupé d'un élève, il devra se laver les mains au savon ou au gel hydroalcoolique.

### V Le matériel scolaire

Les élèves éviteront le plus possible d'échanger du matériel.

En cas d'utilisation d'ordinateur, dans la mesure du possible, il est nécessaire d'en prévoir un par élève et/ou de s'assurer de la désinfection des claviers, souris, écrans et tables entre chaque élève à l'aide de lingettes désinfectantes virucides.

Chaque fois que l'enseignant est amené à toucher le matériel de l'élève, il devra effectué un lavage systématique des mains lors des corrections par exemple.

### VI Les récréations

De nouvelles modalités de récréation sont également à prévoir.

Les règles sanitaires pour les récréations se sont simplifiées. Mais l'utilisation de jeux ne peut se faire en commun que dans un même groupe classe. Un planning de répartition des jeux disponibles a été réalisé pour qu'une seule classe ait accès à un jeu pour une journée.

Avant de quitter la classe, l'enseignant veillera à **aérer la salle en grand** en permettant une circulation de l'air la plus large possible.

Dans la mesure du possible, il faudra demander aux élèves de ne toucher ni les poignées de portes ni les rampes des escaliers.

Durant les récréations, il convient de veiller à ce que chaque classe n'utilise bien que les jeux dont elle peut disposer. Il n'y a plus besoin de respecter de distanciation pendant la récréation.

L'utilisation des toilettes de la cour devra se faire en respectant les mesures de distanciation, les enfants ne pourront y accéder que 2 par 2 maximum.

## VII Le temps de cantine

Les élèves doivent se laver les mains avant de partir.

Donc à **11h20**, chaque enseignante envoie **les élèves qui mangent à la cantine se laver les mains et rejoindre Laurence devant le muret dans la cour**.

Puis les élèves mangeant chez eux vont se laver les mains et se mettent en file indienne pour rejoindre leur lieu de sortie :

- le **hall d'entrée** pour les **CE1/CE2** afin d'attendre que Monique les appelle.
- Les **PS/MS** après s'être lavé les mains attendent **à leur place dans la classe**. Quand Monique appelle un enfant, Laëtitia l'envoie dans le hall.
- Les **GS/CP** et les **CM1/CM2** quand ils se sont lavés les mains rejoignent en file indienne **le portail vert** où ils sont rendus à leur famille.

**Les enfants mangeant à la cantine devront respecter la distribution des jeux selon leur classe pour la journée** quand ils sont à l'extérieur. A la cantine soit ils pourront tous être à distance, soit ils seront regroupés par classe et chaque groupe sera à plus d'un mètre des autres groupes.

A 13h20, Laurence ouvrira **la porte d'entrée** pour les **PS/MS** et les **CE1/CE2** pendant que **Mme MARTIN** ouvrira **le portail vert** pour accueillir les **GS/CP**, qui attendront dans la cour, et les **CM1/CM2** qui rejoindront **leur classe** après s'être lavé les mains. Et l'entrée se fera comme celle du matin.

## VIII L'entretien des locaux par la collectivité territoriale

Les procédures de nettoyage et d'entretien des locaux **ont été allégées**, elles correspondent aux préconisations du protocole sanitaire. **L'école sera nettoyée et désinfectée une fois par jour**.

Il convient tout particulièrement de veiller :

- aux zones sensibles : sanitaires, cuvettes, boutons de chasse d'eau, poignées de porte, robinets, rampes d'escalier...
- à l'ensemble des meubles utilisés par les élèves (tables et chaises)

Ce nettoyage complet aura lieu le soir, après 16h30, il faudra veiller à libérer les classes.

## IX Les enfants ou les personnels atteints

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes pour y remédier efficacement et protéger les autres si cela survenait.

Le problème vient de la diversité des symptômes : fièvre ou non pour certains, toux ou non pour d'autres... Nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre sont signes d'une infection au Covid (attention aux élèves allergiques).

Un thermomètre frontal fourni par la municipalité est à disposition dans la salle covid, **la salle de la photocopieuse**.

En cas de survenue ou de suspicion de maladie, la première chose à faire est de donner un masque chirurgical à cette personne afin que l'émission de virus dans l'air ambiant soit limitée. La personne qui prend en charge ce malade devrait aussi être dotée d'un masque de préférence FFP2 .

S'il s'agit d'un adulte (enseignants, auxiliaire de vie scolaire, personnel municipal ou d'animation), celui-ci devrait pouvoir immédiatement quitter l'école par ses propres moyens si son état le permet.

Pour un enfant, celui-ci sera immédiatement isolé dans la salle covid en présence d'un adulte et les parents seront appelés pour qu'ils viennent le chercher **immédiatement**.

La procédure sera alors rappelée aux parents :

- éviter les contacts.
- appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de la région.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112.

La zone où se trouvait la personne malade devra être évacuée des autres occupants pour une désinfection immédiate, ils gagneront la salle de motricité pour attendre la fin de la désinfection.

Il faudra avertir par mail ou téléphone l'Inspection de l'Éducation Nationale et la Mairie pour la conduite à tenir concernant les autres enfants.

Les parents des enfants ayant fréquenté le malade seront également informés pour qu'ils puissent assurer une surveillance accrue.

# Annexe 1

## Le port du masque

Dans tous les cas le port d'un masque complète les gestes barrières mais ne les remplace pas. Le masque n'est efficace que s'il est associé à un lavage des mains fréquent à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique et en complément des gestes barrières.

Les masques utilisés doivent être **des masques à usage unique**, avec **une durée maximale d'usage de quatre heures**.

Il est important de savoir utiliser et éliminer un masque correctement.

<p><b>1. Se laver les mains</b></p> 	<p><b>2. Prendre un seul masque</b></p>  <p>Par sa partie centrale externe</p>
<p><b>3. Respecter le sens de pose</b></p>  <p>Barrette en haut</p> <p>Plis plongeants</p> <p>Face colorée à l'extérieur</p>	<p><b>4. Ne toucher que les extrémités des rubans</b></p> 
<p><b>5. Bien positionner le masque</b></p>  <p>Placer le côté rembourré de la barrette sur la bosse du nez</p> <p>Le bas du masque sous le menton</p>	<p><b>6. Ajuster la bande pour le nez</b></p>  <p>⚠</p> <p>Après avoir bien positionné votre masque, ne le touchez plus</p>

Lorsque l'on porte un masque, il faut éviter de le toucher ou de le déplacer. Si on touche un masque usagé ou après l'avoir retiré, il faut ensuite se laver les mains au savon ou au gel hydroalcoolique.

Pour enlever un masque, il faut se laver les mains auparavant puis le retirer par derrière (ne pas toucher le devant du masque). Ensuite, il faut le jeter immédiatement dans une poubelle fermée. Enfin, il faut se laver les mains au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.

